Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de
Fougères-Vitré
Canton de
La Guerche-de-Bretagne
Commune de Rannée

Rannée

Convocation le :13.12.2024
Affichage le :13.12.2024

DELIBERATION 2024.12.17.02 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre à vingt heure, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame LAHAYE Stéphanie, 1ère adjointe, Madame le Maire étant empêchée.

Etaient présents : LAHAYE Stéphanie, DAGUIN Paul, BRIANTAIS Catherine, GANACHE Jean-Michel, PELISSON Patricia, TAILLANDIER Isabelle, PELTIER Serge, HAMARD Nathalie, TAILLANDIER Vincent.

Etaient absents et excusés : MOREL Karine donne pouvoir à LAHAYE Stéphanie, LEBRETON Didier donne pouvoir à DAGUIN Paul, BIZEUL Claude donne pouvoir à PELISSON Patricia.

Secrétaires de séance : Le Conseil Municipal a désigné, BRIANTAIS Catherine conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 12
Quorum : 07
Présents : 09
Votants : 12

2024.12.17.02	**Facturation de la vaisselle non restituée ou cassée**

Madame Lahaye expose la proposition de Madame Le Maire de fixer le prix de la vaisselle non restituée ou cassée de la manière suivante :

DETAIL VAISSELLE	Tarifs 2025
Assiette blanche en porcelaine	5€
Autre assiette	5€
Tasse à café blanche en porcelaine	4€
Autre tasse à café	3€
Couvert	3€
Verre	5€
Cruche en verre	7€

Louche	7€
Ecumoire	8€
Pot à lait inox	12€
Cloche micro-onde	8€
Plateau	10€
Plat inox rond et plat inox ovale	12€
Saladier inox	15€
Casserole	20€
Bac inox du four vapeur	35€
Saucier	35€
Poêle	40€
Verseuse café	35€
Cruche inox	50€
Poissonnière	50€
Plat four alu	50€
Faitout 10 L	50€
Faitout 15 L	80€
Couvercle faitout	15€
Passoire	15€
Tire-Bouchon	10€
Ouvre-boite	10€
Cisaille à viande	25€
Poivrières/salières	5€
Allume Gaz	7€
Corbeille à pain	10

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide de :
- **FIXER** les prix tels que décrits ci-dessus, à compter du 1er janvier 2025.
- **DIRE** que la présente délibération annule et remplace la délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 2016.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme
Le 17/12/2024
La 1ère adjointe Stéphanie Lahaye.

MAIRIE DE RANNEE 35130